

Pour une revalorisation du régime posté 5x8 !

FO et SUD ont déposé un préavis de grève couvrant 2 périodes PRÉCISES sur des revendications PRÉCISES :

- Du vendredi 05 mai à 20H22 au mardi 09 mai à 6H04,
- Et du mercredi 17 mai à 20H22 au lundi 22 mai à 6H04.

Ces dates représentent de 4 à 5 postes par équipe afin que le mouvement soit équitablement porté.

Les revendications de FO et SUD, après de très nombreux échanges avec les équipes, sont :

- **Revalorisation de la prime 5x8 de 500,52 € à 664,61 €** (comme chez Orano DS),
- **Revalorisation du complément salaire posté 5x8 de 10 € par année d'ancienneté,**
- **Revalorisation des primes de responsabilité du régime 5x8** (pour comparaison : sur PSM en 24x72, les primes de responsabilité sont de 550,36 € pour un Chef de Brigade et de 163,15 € pour un Chef de Groupe),
- **Intégration des primes polyvalence/expertise dans le salaire de base,** y compris pour l'ensemble des CDQ/adjoints CDQ des ateliers non mutualisés et des superviseurs/référents équipe/managers d'équipe (PCM - déjà mutualisé).

Revalorisation de la prime 5x8 : De l'aveu même de chefs d'installation, il est essentiel de revaloriser la prime 5x8 pour redonner de l'attractivité à ce régime de travail extrêmement pénible. Cela favoriserait le grèvement des effectifs.

Évolution de la prime 5x8 depuis 20 ans sur le périmètre devenu Orano Recyclage La Hague

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
381,93 €	392 €	401,80 €	409,83 €	417,21 €	425,55 €	437,04 €	440,54 €	444,94 €	444,94 €	451,40 €
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
455,23 €	455,23 €	455,23 €	459,79 €	463 €	465,79 €	470,44 €	473,26 €	479,89 €	500,52 €	...

Cette évolution n'a même pas suivi l'inflation !

Via son projet Convergence, la Direction recentre l'exploitation sur le régime 5x8 (suppression des 2x8 qu'elle a mis en place en vantant une baisse de la pénibilité et le reclassement des salariés).

La Direction refuse une réouverture des négociations visant à évoquer une véritable revalorisation du régime 5x8 en se justifiant par : « *Nous avons fait le choix de prendre de manière unilatérale un certain nombre de décisions visant à accompagner le déploiement de la phase II du projet Convergence.* »

La Direction a transformé la revalorisation du régime 5x8 en jeux du cirque pour accompagner la suppression des 132 postes de la phase II du projet Convergence.

Revaloriser le 5x8 va bien au-delà de la décision unilatérale CONVERGENCE qui ne s'adresse même pas à l'ensemble des 5x8 !

CONVERGENCE : LE JEU DE LA DIRECTION !



Dans les faits, la Direction ne veut que réduire l'attractivité depuis des années : options RJF, CAFC, incommodités, effectifs, réorganisations multiples et AI faibles et rares. La Direction attaque ce régime sur tous les fronts !

N'oublions pas de citer la suppression de l'anticipation DG3 (5 ans d'anticipation acquis entre 20 et 25 ans selon son poste) bien que le régime de travail 5x8 soit reconnu comme réduisant de plusieurs années l'espérance de vie, surmortalité liée au rythme du service continu et à ses conséquences selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Chez Orano DS, la prime de poste 5x8 est à 664.61 €. La Direction rétorque qu'on ne peut pas comparer uniquement la prime de poste.

Elle n'a pourtant pas hésité, lors du projet PEARL, à proposer des contrats de travail Orano DS aux salariés Orano Cycle en prétendant que ça ne changeait rien.

Elle clame également haut et fort en instance qu'elle prend des renforts PSR Orano DS sur les secteurs exploités par Orano Recyclage, car « ça ne change rien ».

Revalorisation du CSP : Seul élément intégré dans le salaire de base lors d'une sortie du régime posté, **le CSP (Complément Salaire Posté) souffre d'une évolution aussi platonique que les salaires de base.**

En 15 ans de travail posté, un salarié voit son CSP progresser de 70/80 € en moyenne.

Mais comment se calcule le CSP actuellement ?

$[(\text{prime de poste 2022} \times \%AI \text{ du budget NAO 2023 de } 1,4\%) + \text{CSP du salarié en 2022}] \times \%AG \text{ 2023 de } 4,3\%.$ **#simplicité**

Exemple : un salarié qui avait en 2022 un CSP de 60,88 € : $[(479,89 \times 1,4\%) + 60,88] \times 1,043 = 70,51 \text{ € de CSP 2023}$

FO et SUD revendiquent une revalorisation du CSP de 10 € par année d'ancienneté. Cette mesure serait une véritable reconnaissance de l'ancienneté en poste du salarié !

Ateliers, radioprotection, PCM, maintenance et TSQ évaluation doivent être unis pour envoyer un signal fort à la Direction !

À ORANO, UNE CONFÉRENCE SUR "LE DIALOGUE SOCIAL AU SERVICE DE LA REVALORISATION DU RÉGIME 5x8"



ESSAi 451



ESSAi 452

ON A TOUT ESSAYÉ :
LA DIRECTION N'EN A
ABSOLUMENT RIEN
À SECOUER



ESSAi 453



ESSAi 454



FLOCH-23